

COMMANDES GROUPEES D'ETIQUETTES POUR LES FROMAGES AOP OSSAU-IRATY FERMIERS

Une ou deux fois par an, le Syndicat Ossau-Iraty réalise une **commande groupée d'étiquettes** pour **les fromages AOP Ossau-Iraty fermiers et fermiers d'estive**.

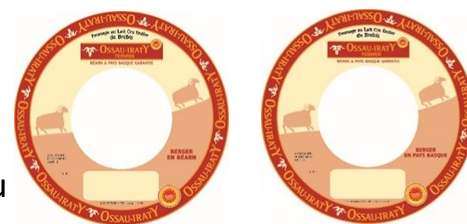
Les étiquettes, modèle « de base » :

- font **17 cm ou 22 cm de diamètre**,
- comportent :
 - le **bandeau périphérique (avec des petites encoches)**,
 - le **bloc marque « fermier » ou « fermier d'estive »**,
 - la **mention « Berger en Pays Basque » ou « berger en Béarn »**
- et sont percées d'un **trou central de 8 cm** (pour laisser apparaître le marquage dès la fabrication (marque fermière ou fermière + estive).



Quatre modèles « de base » différents existent :

- Fromage fermier basque,
- Fromage fermier béarnais,
- Fromage fermier d'estive basque,
- Fromage fermier d'estive béarnais.



Chaque producteur de fromages AOP Ossau-Iraty fermier ou fermier d'estive peut commander :

- **Des lots de 100**, du modèle « de base » de son choix, sachant qu'une place est réservée dans l'étiquette pour qu'il puisse apposer son cachet ou coller une étiquette avec ses coordonnées + n° d'agrément (obligatoire) : très utile car de nombreux consommateurs cherchent à retrouver le producteur après un achat sur un marché par exemple).
- **Des lots de 1000**, d'un modèle personnalisé :
 - soit un modèle « de base » dans lequel **ses coordonnées** (dont numéro d'agrément) sont inscrites,
 - soit un **modèle « personnel »** reprenant préférentiellement le bandeau périphérique, le bloc marque et le trou (mais cela reste une préconisation) des modèles de base.

Le Syndicat commande généralement 6 000, 12 000 ou 18 000 étiquettes à chaque commande à une imprimerie locale (Imprimerie Arizmendi à St Jean Pied de port actuellement) qui possède une forme de découpe spécifique. Les tarifs vont de 5 à 12 € HT / 100 selon le volume total commandé et le modèle (taille). Le Syndicat les revend à prix coûtant à ses adhérents.